



INFORMATION OBTENUE DE LA COUR SUPERIEURE

CENTRES D'ACCES SUPERVISES – REPRISE GRADUELLE DES SERVICES

13 mai 2020

Le Centre Desjardins a recommencé dès la semaine du 11 mai 2020 à permettre des échanges supervisés ordonnés dans des dossiers Cour supérieure (le tout dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale, notamment avec masques pour les familles avec plus jeunes enfants).

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a donné son accord à la reprise si les mesures sanitaires sont respectées, notamment en fonction des nouvelles façons de faire et du réaménagement des locaux et horaires. La reprise des services s'effectuera selon l'échéancier suivant :

- Semaine du 11 mai 2020 : visites supervisées – dossiers CS;
- Semaine du 18 mai 2020 : échanges supervisés – dossiers protection jeunesse; et
- Semaine du 25 mai 2020 : visites supervisées – dossiers protection jeunesse.

Les horaires des visites seront refaits, de sorte que moins de familles peuvent être accueillies qu'auparavant, dans une même période de temps donnée. Cela requiert maintenant plus d'espace par famille et celui-ci est limité.

AMCAL n'a pas encore repris ses services, mais un plan de relance est en préparation. Une reprise pour la fin de semaine du 15 mai 2020 est visée, en priorisant les dossiers de la Cour supérieure. L'objectif est de recommencer toutes les visites supervisées CS et protection d'ici le 20 juin 2020.